

BON DE RÉSERVATION

Après avoir lu et approuvé le règlement ci-contre

Mme, Mlle, M.....
Prénom :

Sollicite l'autorisation de Monsieur le Maire de Boissy l'Aillerie de participer en qualité d'exposant à la Brocante organisée par la Maison Pour Tous le **8 avril 2018** et d'utiliser, pour cette seule journée, le domaine public dans le périmètre prévu à cet effet.

Déclare avoir pris connaissance de l'Arrêté Municipal et connaître le règlement de la brocante déchargeant les organisateurs de toutes responsabilités pénales, civiles ou administratives quant à sa participation.

S'engage à ne pas enfreindre les interdictions et à ne pas céder cette autorisation qui lui est consentie à titre personnel et individuel.

Pourra justifier de son identité le jour de la brocante.

Joindre la photocopie (recto-verso) **de la carte nationale d'identité** (particuliers) **avec celle d'un des parents ou du responsable légal pour les mineurs ou de l'attestation du numéro de registre du commerce** (professionnels).

Avec la mention manuscrite « lu et approuvé » :

Fait leà

Signature (Signature des parents obligatoire pour les mineurs) :

RÈGLEMENT

1. S'inscrire au moyen du bulletin d'inscription entièrement complété accompagné du règlement total de l'emplacement et de la photocopie de votre pièce d'identité ou de l'attestation du numéro du registre du commerce.
2. Une autorisation du Maire, individuelle et nominative (donc non valable pour un groupe) vous sera remise le jour de la brocante.
3. Ne vendre que des objets usagés vous appartenant.
4. Ne pas avoir acheté ces articles pour la revente (ce serait faire acte de commerce et vous ne pourriez plus alors être considérés comme particuliers).
5. Prendre connaissance de l'arrêté municipal.
6. S'y conformer ainsi qu'au règlement de cette manifestation.
7. Se soumettre avec bonne humeur aux contrôles éventuels de la Gendarmerie qui œuvre pour la sécurité de Tous.
8. Respecter l'environnement, la commune qui vous accueille.
Ne laissez rien sur place lors de votre départ
9. Respecter le code de la route pour le stationnement.
10. Indiquer les prix sur chaque article (mesure légale exigée pour la défense des consommateurs).
11. Dans le cas où le brocanteur ne participerait pas à la manifestation pour une raison quelconque (intempéries comprises), il ne pourra prétendre à aucun remboursement.
12. Les organisateurs se réservent l'exclusivité de la restauration et de la buvette.
13. Tout contrevenant au règlement sera exclu de la brocante sans pouvoir prétendre à un quelconque dédommagement.
14. Aucun véhicule ne pourra stationner sur la brocante sans l'autorisation des organisateurs.
15. Les brocanteurs sont responsables des objets exposés, la responsabilité des organisateurs ne saurait être engagée en cas de vol ou de détérioration.
16. Le numéro d'emplacement sera indiqué à l'arrivée.
17. La mise en place aura lieu de 06h à 08h30.
Réouverture des accès à 17h.



BROCANTE
BOISSY L'AILLERIE
8 AVRIL 2018

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

PARTIE A CONSERVER

MISE EN PLACE

A partir de 6 H.
Fermeture accès voiture : 08H30
Réouverture : 17h00

RENDEZ VOUS (attention ! changement de lieu)

ZA des 4 vents, via le rond-point, route de Beauvais.
Accès : Autoroute A15, direction Cergy
Sortie N° 10, direction Marines
Puis itinéraire fléché par le rond-point nord.

INSCRIPTION

Par écrit en renvoyant le présent bulletin
en joignant les pièces demandées,
nous vous confirmerons votre inscription par courrier,
pour cela, **joindre une enveloppe timbrée à vos nom
et adresse**

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS ET CONTACT

Par répondeur au 01 34 42 10 28
(Suivre les indications)
Par courriel : mptboissy95@orange.fr

*Votre emplacement vous sera indiqué à votre arrivée
dimanche matin ¹*

¹Ne pas jeter sur la voie publique



BROCANTE
BOISSY L'AILLERIE
8 AVRIL 2018

INSCRIPTION

PARTIE A NOUS RENVoyer

A remplir en majuscules S.V.P.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal Ville :

Téléphone : Courriel :

Marchandises exposées :

1 - Je joins obligatoirement un chèque à l'ordre de la Maison Pour Tous du montant total de mon emplacement soit :
(module de 2 mètres mini et multiple de 2 mètres : 2, 4, 6, 8m...)

Habitants de Boissy, 6 € le mètre, soit 12 € le module de 2m

.... Modules de 2m x 12 Euros =

Exposants extérieurs à Boissy, 8 € le mètre, soit 16 € / module de 2m

.... Modules de 2m x 16 Euros =

Emplacement à 5 Euros réservé aux enfants et adolescents (<16ans)

2 - Je joins obligatoirement une enveloppe timbrée à mon nom et adresse pour recevoir la confirmation de ma réservation.

3 - Je joins obligatoirement la photocopie (recto-verso) de ma carte nationale d'identité si je suis un particulier, et de celle d'un de mes parents ou de mon tuteur légal si je suis mineur ou la photocopie de l'attestation du numéro de registre du commerce si je suis un professionnel.

4 - J'envoie l'ensemble du dossier à l'adresse suivante :

M.P.T. Brocante - Chemin du Cimetière
95650 BOISSY L'AILLERIE

5 - J'attends la confirmation de mon inscription qui atteste la réservation de mon emplacement. *Ne pas oublier de remplir et signer ci-contre*